

24 octobre 2017

## Les remboursements des soins progressent de 2,7 % en PCAP CJO à fin septembre

Les données commentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin septembre 2017, 6,4 milliards d'euros de prestations ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur les neuf premiers mois de l'année de 2,7 %, un rythme identique en année complète mobile (ACM). Les soins de ville progressent de 3,3% en ACM.

### LES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRE S'ACCELERENT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (0,9 Md€) progressent à un rythme comparable à celui de l'ensemble des soins de ville, +3,0% sur les neuf premiers de l'année et de +3,5% en ACM. Ils tendent à s'accélérer avec la mise en place de la revalorisation des actes cliniques des généralistes au 1<sup>er</sup> mai.

Les dépenses des **généralistes poursuivent leur accélération +4,8% en ACM et de 5,5% en PCAP**. Elles traduisent la reprise de la dynamique des consultations suite à la revalorisation du tarif de la consultation (de 23 € à 25 €) au 1<sup>er</sup> mai (+4,5% en ACM et +4,6% en PCAP) ainsi qu'une forte progression des versements forfaitaires.

Les dépenses des **spécialistes** progressent en rythme annuel de 3,4% et tendent à s'accélérer (après 2,2% fin juillet). La croissance est portée par celle des actes techniques, +3,5%. Les dépenses de consultations progressent modérément, + 0,9% en rythme annuel mais tendent à s'accélérer après plusieurs mois de baisse.

Les remboursements des **dentistes suivent une tendance haussière depuis le début de l'année, ils progressent de +1,8% en ACM** (plus d'un point supplémentaire depuis janvier) et de +2,3% en PCAP.

### LES REMBOURSEMENTS DES PRESCRIPTIONS, DEMEURENT DYNAMIQUES

Les dépenses de **prescriptions** (1,7 Md€) qui constituent plus de la moitié des soins de ville progressent de 3,5% en ACM, tirées notamment par la dynamique des remboursements des médicaments.

Les dépenses de **médicaments** progressent de 2,9% en ACM, (+0,4 point par rapport à fin août). L'accélération des remboursements résulte de celle médicaments en officine, +2,3 % en ACM (+0,6 point par rapport à fin août). En revanche, les dépenses de rétrocession tendent à décélérer même si elles demeurent dynamiques (+5,8% en ACM), suite à la montée en charge depuis fin 2016 des traitements anti-cancéreux.

Les dépenses de **LPP et les produits d'origine humaine** progressent de manière plus dynamique que l'ensemble des dépenses de prescriptions: +5,7% en ACM, en forte accélération depuis avril. Les dépenses de soins des auxiliaires médicaux, progressent de 4,6% en ACM (+4,6 % en PCAP) et poursuivent leur accélération depuis le début de l'année (+1,7 point en rythme annuel). Elles sont tirées par la dynamique des dépenses des infirmiers, +4,9% en ACM. Les dépenses des masseurs-kinésithérapeutes sont en hausse de +4,6% en ACM.

Les dépenses de **biologie** progressent de 1,2%, un rythme plus dynamique que celui observé depuis mars (+0,3 point).

Les dépenses d'**indemnités journalières baissent de 1,7% en ACM**. Néanmoins, depuis le début de l'année on observe une moindre baisse des dépenses (-0,7% en PCAP), en lien avec la fin de la montée en charge de la réforme du calcul des prestations en espèces mise en place en février 2015, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu. Les montants versés aux auto-entrepreneurs, plus affectés par la réforme, régressent plus fortement: -3,8% en ACM. Les mêmes raisons font évoluer à la baisse les **prestations en espèces maternité** (hors champ Ondam), -7,8% en ACM.

### LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les montants versés aux **établissements de santé publics** (2,2 Md€) progressent de 2,1% en ACM. Sur les neuf premiers mois de l'année, la progression est plus dynamique, +3,0%.

Les dépenses des **établissements de santé privés** (0,6 Md€) diminuent sur un an, -0,9% en ACM. Cette baisse résulte principalement de la baisse des dépenses MCO (-0,5%). Sur les neuf premiers mois de l'année la baisse est plus forte, -3,1%. La diminution des dépenses de soins de suite et de réadaptation (-4,6% en PCAP) résulte notamment des difficultés techniques liées à la mise en œuvre de la réforme de la tarification limitant le flux de remboursements en juillet.

Les dépenses des **établissements médico-sociaux** (0,5 Md€) s'accroissent, +3,2% en ACM. Sur le champ des personnes handicapées, l'intégration dans le champ de l'ONDAM depuis janvier 2017 du financement des établissements et services d'aide par le travail conduit à une augmentation des dépenses de +11,4% (+14,5% en PCAP). Les dépenses pour les personnes âgées sont en repli, -1,5% en ACM.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin septembre 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes cumulées sept. 2017	Taux de croissance à fin septembre 2017			
		PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>	ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de ville (hors contrats)</b>	<b>2 970,1</b>	<b>2,0%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>925,7</b>	<b>1,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,2%</b>	<b>3,5%</b>
dont Généralistes	238,3	4,4%	5,5%	3,6%	4,8%
dont consultations généralistes	163,9	3,5%	4,6%	3,3%	4,5%
dont Spécialistes	513,8	1,1%	2,2%	2,2%	3,4%
dont consultations spécialistes	93,6	0,0%	1,0%	-0,2%	0,9%
dont actes techniques	371,3	1,0%	2,1%	2,3%	3,5%
dont Dentistes	166,5	1,2%	2,3%	0,6%	1,8%
<b>Prescriptions</b>	<b>1 719,3</b>	<b>2,1%</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,3%</b>	<b>3,5%</b>
Produits de santé	1 172,3	1,9%	3,0%	2,2%	3,4%
Médicaments	930,8	1,2%	2,3%	1,6%	2,9%
officine	791,4	1,2%	2,3%	1,1%	2,3%
rétrocession	139,4	1,5%	2,6%	4,6%	5,8%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	241,4	4,4%	5,5%	4,5%	5,7%
Auxiliaires médicaux	404,4	3,5%	4,6%	3,4%	4,6%
dont infirmiers	234,3	3,7%	4,8%	3,7%	4,9%
dont masseurs-kinésithérapeutes	140,8	3,4%	4,5%	3,3%	4,6%
Biologie	142,6	-0,1%	0,9%	0,0%	1,2%
<b>Autres prestations <sup>(2)</sup></b>	<b>157,5</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,0%</b>	<b>6,2%</b>
dont frais de transport des malades	150,4	4,7%	5,8%	4,4%	5,6%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>167,7</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-1,7%</b>
<b>Etablissements de santé</b>	<b>3 303,8</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Etablissements sanitaires publics</b>	<b>2 230,8</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>573,0</b>	<b>-4,1%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>-0,9%</b>
dont champ ODMCO	470,3	-4,1%	-3,1%	-1,7%	-0,5%
dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	76,9	-5,6%	-4,6%	-4,7%	-3,5%
dont champ OQN psychiatrie	16,8	6,8%	8,0%	6,7%	8,0%
<b>Etablissements médico-sociaux (champ OGD)</b>	<b>499,9</b>	<b>5,9%</b>	<b>5,9%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,2%</b>
dont personnes âgées	295,4	0,1%	0,1%	-1,5%	-1,5%
dont personnes handicapées	186,1	14,5%	14,5%	11,4%	11,4%
<b>Contribution Fonds d'Intervention Régional</b>	<b>108,2</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Soins à l'étranger hors versement CLEISS</b>	<b>3,9</b>	<b>-7,3%</b>	<b>-7,3%</b>	<b>-8,6%</b>	<b>-8,6%</b>
<b>Total sur champ ONDAM</b>	<b>6 386,0</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,7%</b>
Prestations en espèces maternité (hors ONDAM)	93,0	-3,7%	-3,7%	-7,8%	-7,8%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures.

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

## Les dépenses de soins de ville en date de soins progressent de 3,9 % en PCAP CJO à fin juillet 2017

*Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP) et en année complète mobile (ACM) corrigés des jours ouvrés (sauf IJ).*

Les dépenses estimées de soins de ville à fin juillet (2,4 Md€) progressent de +3,9 % en PCAP et de +3,6 % en ACM, principalement portée par la dynamique des prescriptions (+ 4,1 % en PCAP). La progression des dépenses est notamment marquée par les revalorisations des consultations des généralistes entrées en vigueur en mai. Hors IJ maladie, l'évolution estimée des dépenses de soins de ville serait légèrement plus dynamique (+3,8 % en ACM).

### LES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX S'ACCELERENT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (0,7 Md€) progressent au même rythme annuel que celui de l'ensemble des soins de ville : 3,6 % en ACM.

Les remboursements des **généralistes s'accroissent : +2,9 % en ACM, près de deux points de plus par rapport à fin avril**. Ces évolutions sont portées par les remboursements des consultations médicales avec notamment la revalorisation de 2€ de la consultation au 1<sup>er</sup> mai : sur les sept premiers mois de l'année, les remboursements de consultations ont augmenté de 3,2 % après un début d'année en recul.

Les dépenses des **spécialistes** demeurent plus dynamiques : +4,4 % en ACM. Cette dynamique est portée par les dépenses des actes techniques : +4,9 % en ACM. Les dépenses de consultations progressent modérément (+0,8 % en ACM).

Les remboursements des **dentistes** progressent de 2,2 % en ACM, et tendent à s'accroître depuis le début de l'année (+2,6 % sur les 6 premiers mois de l'année).

### LES PRESCRIPTIONS, PORTEES PAR LA DYNAMIQUE DES DEPENSES DE MEDICAMENTS

Les dépenses de **prescriptions** (1,4 Md€), qui représentent plus de la moitié des dépenses de ville, progressent de 3,7 % en ACM.

Les dépenses de **médicaments** progressent de +3,1 % en ACM. Cette évolution résulte notamment de la forte dynamique des médicaments rétrocedés, de 11,6%, avec la

montée en charge des traitements anticancéreux depuis fin 2016 mais tend à ralentir. Les médicaments délivrés en officine progressent de 1,7 % mais suivent une progression plus dynamique sur les sept premiers mois de l'année (+2,1 %).

Les **prestations versées au titre de la LPP et des produits d'origine humaine** sont plus dynamiques, elles progressent de +6,3 % en ACM.

La dynamique des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux (0,3 Md€)** se confirme avec +4,6 % en ACM. Les dépenses des infirmiers progressent de 4,3 %, celle des masseurs-kinésithérapeutes de 5,2 %.

Les dépenses de **biologie (0,1 Md€)** sont nettement moins dynamiques que celles des autres prescriptions, +1,5 % en ACM.

Les dépenses de **transports (0,1 Md€)** demeurent dynamiques, +5,7 % en ACM et tendent à s'accroître (plus d'un point par rapport à janvier).

Les dépenses **d'indemnités journalières (0,1 Md€)** sont en recul de 0,1 % en ACM mais progressent sur les sept premiers mois de l'année, de 0,7 %. Cette hausse met fin à la tendance à la baisse observée depuis 2015 suite à la réforme du calcul des IJ conduisant à une baisse des indemnités affectant principalement les auto-entrepreneurs.

### LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS PRIVES

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** (0,5 Md€) progressent de +1,4 % en ACM.

Dans le **champ de l'ODMCO**, principal agrégat de dépenses, les remboursements progressent de 1,2 % en ACM. Cette dynamique modérée résulte de celle des séjours, +0,6 % en ACM. Les dépenses de la liste en sus progressent de 3,1 % en ACM et tendent à s'accroître (près d'un point par rapport à fin juin).

Les dépenses de **soins de suite et de réadaptation** sont plus dynamiques, +1,6 % en ACM, en nette décélération depuis mars.

Les dépenses de **psychiatrie** progressent de 8,6 % en ACM en forte accélération depuis le début de l'année (+12,4 % en PCAP). Ces évolutions sont toutefois à relativiser au regard du faible poids des dépenses remboursées de ce secteur.

**Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin juillet 2017**

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses cumulées estimées juil. 2017	Taux de croissance annuel			
		PCAP	PCAP- CJO <sup>(1)</sup>	ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de ville (hors contrats)</b>	<b>2 359,7</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,6%</b>
<b>Soins de ville hors IJ maladie (hors contrats)</b>	<b>2 227,4</b>	<b>3,3%</b>	<b>4,1%</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,8%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>745,5</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,8%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,6%</b>
dont Généralistes	185,0	2,6%	3,3%	2,4%	2,9%
dont consultations généralistes	127,1	2,6%	3,5%	2,7%	3,2%
dont Spécialistes	417,3	3,6%	4,3%	3,9%	4,4%
dont consultations spécialistes	75,3	0,4%	1,0%	0,4%	0,8%
dont actes techniques	300,0	4,0%	4,7%	4,4%	4,9%
dont Dentistes	137,1	1,9%	2,6%	1,6%	2,2%
<b>Prescriptions</b>	<b>1 356,7</b>	<b>3,2%</b>	<b>4,1%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,7%</b>
Produits de santé	922,7	2,9%	4,0%	3,3%	3,7%
Médicaments	728,5	2,3%	3,3%	2,7%	3,1%
officine	616,0	1,1%	2,1%	1,3%	1,7%
rétrocession	112,5	9,4%	10,3%	11,2%	11,6%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	194,3	5,6%	6,6%	5,8%	6,3%
Auxiliaires médicaux	320,4	4,5%	5,0%	4,2%	4,6%
dont infirmiers	181,8	4,4%	4,7%	4,0%	4,3%
dont masseurs-kinésithérapeutes	113,8	4,8%	5,6%	4,7%	5,2%
Biologie	113,6	1,2%	2,1%	1,1%	1,5%
<b>Autres prestations</b>	<b>125,2</b>	<b>5,9%</b>	<b>6,3%</b>	<b>5,5%</b>	<b>5,7%</b>
dont frais de transport des malades	118,8	5,8%	6,3%	5,5%	5,7%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>132,3</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>461,5</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,4%</b>
dont champ ODMCO	379,4	1,1%	1,3%	1,0%	1,2%
dont séjours	286,0	0,4%	0,8%	0,5%	0,6%
dont liste en sus	55,3	3,3%	2,7%	2,8%	3,1%
dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	62,0	0,6%	-0,8%	1,7%	1,6%
dont champ OQN psychiatrie	13,4	11,6%	12,4%	8,7%	8,6%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les indemnités journalières maladie.

Source : RSI.